

école des arts décoratifs



taxe
d'appren-
tissage
2022



Lieu de foisonnement intellectuel, créatif et artistique depuis plus de 250 ans, L'École des Arts Décoratifs a pour vocation de préparer les futurs artistes, designers, créateurs à devenir les « transformateurs » du monde de demain.

L'École des Arts Décoratifs forme chaque année plus de 800 créateurs dans 10 domaines de l'art, du design et de la mode, engagés à produire l'environnement matériel, visuel et imaginaire de notre temps, penser les mutations du paysage sociétal, prendre une part active à la résolution des grands problèmes de l'époque.

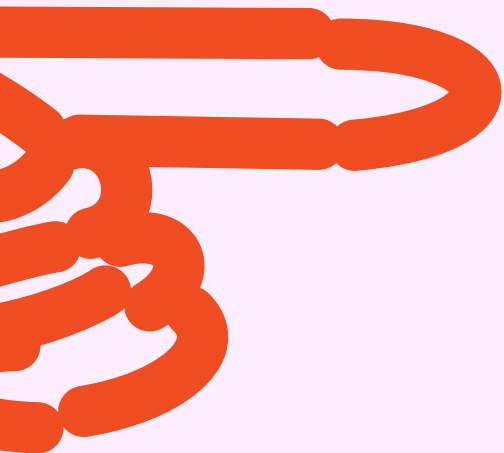
Un modèle pédagogique unique, une large ouverture sur le monde et un laboratoire de recherche inédit en art et en design la placent dans le cercle restreint des grandes écoles.



Pourquoi nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Plus que jamais, dans un contexte d'urgence sociale et environnementale, le financement par la taxe d'apprentissage est essentiel pour mener à bien nos ambitions « d'école de la transition » qui placent au cœur de ses réflexions l'amélioration de la vie quotidienne, l'éthique, l'intérêt général et le soin entendu au sens large, soit non seulement dans le domaine de la santé mais aussi dans l'éducation ou l'action territoriale.

**Votre soutien
par la taxe d'apprentissage
reste essentiel
pour incarner ces ambitions
sociétales à travers
la pédagogie de l'École
et son fonctionnement.**



Choisir l'École des Arts Décoratifs, c'est participer à la création du décor de demain, en accompagnant l'émergence de jeunes talents de l'art, du design et de la mode.

C'est rejoindre le riche réseau d'acteurs de la création, de l'entreprise et de l'enseignement qui porte les valeurs de l'École, bénéficier d'informations régulières concernant nos activités et d'une relation privilégiée avec nos intervenants.

Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage, versée par toutes les entreprises quelle que soit leur taille, a pour but le financement des formations.

Vous pouvez affecter librement et directement une part de cette taxe (13%) aux établissements de votre choix.

**Vous pouvez
nous verser votre taxe avant
le 1^{er} juin 2022
par chèque ou virement bancaire.**

L'École des Arts Décoratifs, enregistrée sous le code UAI 0753470P, est habilitée à recevoir votre versement et met à votre disposition deux moyens :

**Par
chèque**



**Par
virement**

Informations pratiques pour procéder au paiement sur le bordereau joint au courrier, à remplir et retourner à l'École par voie postale ou par e-mail aux adresses indiquées en contact.

Nos donateurs 2021

14 Septembre . 14 Septembre Lyon

A. Buisine . Akonite . Altran Lab . Amak .
Antoine & Manuel . Arteis Développement .
Atelier 27 . Atelier Berton Architectes .
Atelier Novembre

BETC . Bettina Rheims

C-album . CEN Stimco . Chanel .
Champagne Dessin . Cie MPDA . Codatec .
Compagnie Alegria .
Ensemble Correspondances

Décors Et Compagnie . Dépéry Frères
Elliott Barnes Interiors . Eurintex

Favand et Associés

Gabriel France . Galerie Jocelyn Wolff
Galerie Laurent Godin . Gingerlemon

Hermès International . Hermès Sellier .
Holding Favand . Hourde .
Huawei Technologies France . Hubert Nicolas

InVivo Retail

Jacques Ferrier Associés

La Bruxelloise . Lelièvre .
Librairie Camille Sourget .
Librairie Galignani .
LMpolymago

Maison Dureau . Matair . Michael Kors
MJ & Cie . Mosquito

Ratheau . Rose Plastic France

Sennelier . Sensual City Studio . Seritecnic .
Souffle Studio . Studio Briand Berthereau

Tesca France

Virhacofra

Weber Métaux

Pour vous accompagner dans le versement de votre taxe d'apprentissage 2022, contactez :

Jérôme Meudic
jerome.meudic@ensad.fr

Si vous souhaitez renforcer vos liens avec l'École des Arts Décoratifs collaborer autour de programmes ou projets spécifiques, vous associer à un évènement ou un prix, construire un partenariat, accompagner les étudiants ou les jeunes diplômés, contactez :

Jérôme Meudic
Responsable Partenariats
& Développement



31 rue d'ulm
75005 paris
ensad.fr
+33(0)1.42
34.97.00



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

